



SERVICE COMMUN DE  
FORMATION CONTINUE

FACULTE DE MÉDECINE

#### CALENDRIER

De janvier à juin 2011

#### DURÉE

120 heures de cours,  
répartis en modules  
de 3 jours  
Soutenance de mémoire  
en octobre 2011

#### COUT DE LA FORMATION

Frais de formation :

1800 €

Droits d'inscription\* :

235,57 €

(Financement possible  
dans le cadre du plan  
de formation, du CIF, du  
DIF...)

\*tarifs 2010-2011

#### CONTACT

Collaboratrice du Coordi-  
nateur pédagogique

M.P. PÉLACHAUD

Hôpital J. Verdier (AP-HP)

01 48 02 60 60

mp.pelachaud@jvr.

aphp.fr

SERVICE COMMUN DE  
FORMATION CONTINUE

01 42 86 22 30

du.santementale@scfc.

parisdescartes.fr

## Diplôme d'Université

# RISQUES PSYCHO-SOCIAUX AU TRAVAIL EN MILIEU HOSPITALIER

Prévention et évaluation des troubles de la santé mentale  
2011

Formation agréée FMC



RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES ET SCIENTIFIQUES :

Dominique CHOUDAT (Université Paris Descartes)

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE : Claude GOZLAN (AP-HP)

En partenariat avec l'Association Nationale de Médecine du Travail  
et d'Ergonomie du Personnel des Hôpitaux (ANMTEPH)

Président Dr Lionel SCTRICK

### OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de mener des actions de prévention et d'évaluation des risques psycho-sociaux en rapport avec les troubles de la santé mentale dans leur établissement, en collaboration avec les différents professionnels concernés.

Ils auront amélioré leurs connaissances du milieu de travail hospitalier en matière de risques professionnels liés à l'organisation du travail, au stress au travail, aux troubles comportementaux collectifs et individuels et aux situations conflictuelles.

Ils pourront se positionner efficacement dans le dispositif hospitalier de la prévention des risques psycho-sociaux au travail.

### PUBLICS

Cette formation s'adresse :

- Aux professionnels du champ de la santé et de la sécurité au travail exerçant dans les établissements hospitaliers publics (services de santé au travail, CHSCT, chargés des conditions de travail) souhaitant se perfectionner dans l'évaluation et la prévention des risques psycho-sociaux
- Aux professionnels des établissements hospitaliers publics souhaitant exercer en santé et sécurité au travail et se perfectionner dans l'évaluation et la prévention des risques psycho-sociaux
- Aux professionnels d'encadrement et aux professionnels des ressources humaines des établissements hospitaliers publics souhaitant se perfectionner dans l'évaluation et la prévention des risques psycho-sociaux.

### ADMISSION

Les candidats devront justifier d'un niveau d'études Bac + 3, ou d'au moins trois années d'expérience professionnelle. L'admission sera prononcée sur examen d'un dossier, éventuellement prolongé par un entretien.

### PROGRAMME DE LA FORMATION

- Prise en compte des risques psycho-sociaux dans la santé au travail (législation et réglementation de la santé au travail, études épidémiologiques, place de la psychologie clinique etc.)
- Risques psycho-sociaux, stress au travail et épuisement professionnel
- Risques psycho-sociaux et phénomènes de violence (aspects réglementaires, formations face à la violence, partage d'expérience etc.)
- Risques psycho-sociaux et addictions
- Risques psycho-sociaux et situations spécifiques à l'hôpital (pédiatrie, chambre mortuaire, orthogénie, travail et grossesse, patients suicidaires etc.)
- Méthodologie de projet

Les apports sont théoriques et pratiques ; la pédagogie est interactive ; la formation est validée par l'assiduité du stagiaire, l'évaluation des connaissances et par la présentation d'un projet de prévention sous forme d'un mémoire.